

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE LA SAVOIE

Vu l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée,
Vu la loi 91748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière notamment l'art. L714.12,
Vu le décret 92783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,
Vu le décret n° 2000-232 du 13 mars 2000 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
Vu la circulaire DHOS/P3/2001/n° 327 du 10 juillet 2001 relative à la mise en place des dispositions contenues dans l'article 1^{er} du décret n° 2000-232 du 13 mars 2000 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction (corps de directeur d'hôpital) de la fonction publique hospitalière,
Vu l'arrêté ministériel en date du 30 avril 2013 nommant Monsieur Sylvain AUGIER, Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie à compter du 1^{er} juillet 2013.
Vu l'arrêté ministériel en date du 7 juillet 2010 nommant Madame Mélanie GAUDILLIER, Secrétaire Générale au CHS de la Savoie à compter du 1^{er} septembre 2010,
Vu l'arrêté ministériel en date 4 février 2020 nommant Madame Laura JOYEUX, Directrice adjointe en charge des ressources humaines au CHS de la Savoie, par voie de détachement, à compter du 1^{er} juin 2020,
Vu l'arrêté ministériel en date du 30 avril 2020 nommant Madame Lola BLANCO-PEREIRA, Directrice de la Maison d'Accueil Spécialisée de Bassens et de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Bozel à compter du 1^{er} juin 2020.
Vu l'arrêté ministériel en date du 17 janvier 2020, nommant Madame Marie-José PERNEL, coordonnatrice générale des soins au CHS de la Savoie à compter du 16 mars 2020,
Vu l'arrêté ministériel en date du 15 mars 1995 nommant Monsieur Marc VALLEZ, Directeur adjoint au CHS de la Savoie à compter du 1^{er} mai 1995,
Vu la décision de délégation de signature de Madame Victoria VITALI en qualité d'Ingénieure cheffe informatique en date du 22 novembre 2019,
Vu la décision de délégation de signature de Madame Camille BERNARD en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière en date du 19 décembre 2017,
Vu la décision d'avancement de grade en date du 7 novembre 2016 de Madame Marilyn CORDEAU promue au grade d'adjoint des cadres à compter du 1^{er} janvier 2017,
Vu la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge modifiée par la loi n° 2013-869 du 27 septembre 2013

décide

Article 1^{er} :

Monsieur Sylvain AUGIER, Directeur du CHS de la Savoie, donne délégation de signature pour assurer la continuité du suivi dans le cadre de la garde administrative notamment concernant les actes de prise en charge administrative du patient (admission de patient en soins sans consentement) aux administrateurs de garde, à l'attachée d'administration hospitalière et à l'adjoint des cadres dont les noms suivent :

- Madame Mélanie GAUDILLIER
- Madame Marie-José PERNEL
- Monsieur Marc VALLEZ
- Madame Laura JOYEUX
- Madame Lola BLANCO-PEREIRA
- Madame Victoria VITALI
- Madame Camille BERNARD
- Madame Marilyn CORDEAU


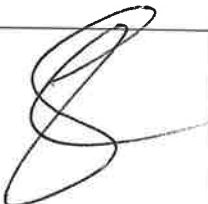


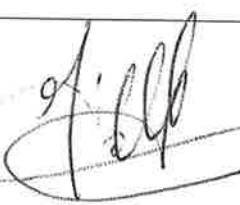
Article 2 :




Cette présente délégation de signature prend effet à compter du 6 juin 2020.

Fait à Bassens, le 6 juin 2020

Le Directeur

 Sylvain AUGIER


La Directrice du lien médico-social	La Directrice adjointe chargée des ressources humaines	La Secrétaire Générale	La Coordinatrice Générale des Soins	Le Directeur adjoint chargé des services financiers et économiques
				
Lola BLANCO-PEREIRA	Laura JOYEUX	Mélanie GAUDILLIER	Marie-José PERNEL	Marc VALLEZ

La Directrice L'Ingénieure cheffe informatique	L'Attachée d'administration hospitalière du pôle prise en charge des patients	L'Adjoint des cadres
		
Victoria VITALI	Camille BERNARD	Marilyn CORDEAU